



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 17 octobre 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, madame et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-1492 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 3 OCTOBRE 2012

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 3 octobre 2012 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2012-1493* ENTENTE ET REQUÊTE - DESSERTÉ - SERVICES MUNICIPAUX - PROJET RÉSIDENTIEL PLATEAU DU PARC, PHASE 10 - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé en mai 2007, par sa résolution numéro CM-2007-592, l'entente et la requête pour le projet Plateau du Parc, phases 9 et 10;

CONSIDÉRANT QUE l'entente est maintenant échue et que les travaux de construction des services municipaux pour la phase 10 n'ont pas été réalisés;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 3223701 Canada inc. a déposé une nouvelle requête afin de procéder, à ses frais et en conformité avec la réglementation en vigueur, à l'installation des services municipaux et à la construction de la rue portant le numéro de lot 5 073 479, étant la phase 10 du projet domiciliaire Plateau du Parc;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entente devra être signée entre la Ville de Gatineau et la compagnie 3223701 Canada inc. afin d'établir les lignes directrices régissant la construction des services municipaux dans le projet Plateau du Parc, phase 10 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'accepter l'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la compagnie 3223701 Canada inc. concernant le développement domiciliaire Plateau du Parc, phase 10, montré au plan préparé par Steve Tremblay, arpenteur-géomètre, le 22 août 2012, portant le numéro de dossier 90104 et la minute 1317;
- de ratifier la requête présentée par la compagnie précitée pour construire, à ses frais et en conformité avec la réglementation en vigueur de la Ville de Gatineau (règlements numéros 98-2003 et 99-2003 et leurs amendements), les services municipaux et les rues dans le projet;

- d'aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs que la Ville de Gatineau ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation requise pour l'installation des services municipaux dans le présent projet;
- d'attester que les réseaux d'aqueduc et d'égouts en place sont aptes à desservir le projet mentionné ci-dessus et sont conformes aux divers plans directeurs d'infrastructures;
- d'autoriser la compagnie précitée à faire préparer, également à ses frais, les cahiers des charges et les plans nécessaires à l'exécution des travaux dont il est fait allusion ci-dessus par la firme d'experts-conseils CIMA+;
- d'entériner la demande de la compagnie précitée visant à confier la surveillance, avec résidence, des travaux précités à la firme d'experts-conseils CIMA+ et que la dépense en découlant soit assumée par cette compagnie;
- d'accepter la recommandation de la compagnie précitée à l'effet de retenir les services de la firme d'experts-conseils Les Services exp inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux et que la dépense en découlant soit assumée par cette compagnie;
- d'autoriser Hydro-Québec à procéder au raccordement du réseau d'éclairage de rue, conformément aux plans qui seront approuvés par le Service des infrastructures;
- d'exiger que la compagnie, ses ayants droit et héritiers légaux cèdent à la Ville de Gatineau, à titre gratuit, la rue, les services municipaux, les passages piétonniers et les servitudes requises dans cette phase du projet;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente, le contrat relatif à l'obtention des servitudes, ainsi qu'à l'achat de la rue et des passages piétonniers faisant l'objet de la présente, le tout comme ils apparaîtront aux plans finaux qui seront déposés au Bureau de la publicité des droits.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1494

SOUSSION 2012 SI 260 - ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Villa Toyota, 965, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1W8, pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour un montant de 27 887,19 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 septembre 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-12004-003-23827	26 674,44 \$	Programme - Remplacement de véhicules - Police et stationnement - 4 fourgons
04-13493	1 212,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1495 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-38 POUR UN MONTANT TOTAL DE 196 995,56 \$ POUR LA PÉRIODE DU 27 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-38 d'un montant de 196 995,56 \$ pour la période du 27 septembre au 3 octobre 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1496 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 36 - 9 084,18 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 40 - 341 767,97 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 37 - 10 562,84 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 35 - 550 488,47 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 36, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 40, la liste des réquisitions numéro 37 ainsi que la liste des embauches numéro 35 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 36	Pièces de comptes à payer	9 084,18 \$	1 ^{er} au 5 octobre 2012
Liste PD numéro 40	Pièces de comptes à payer	341 767,97 \$	1 ^{er} au 5 octobre 2012
Liste des réquisitions numéro 37	Pièces de comptes à payer	10 562,84 \$	1 ^{er} au 5 octobre 2012
Liste des embauches numéro 35	Embauche de personnel temporaire	550 488,47 \$	24 au 28 septembre 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1497 **SUBVENTION DE 100 \$ - CENTRE D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION EN TOXICOMANIE DE L'OUTAOUAIS AFIN DE FINANCER UNE PARTIE DE LEUR LOYER - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ au Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais, 92, rue Saint-Jacques, Gatineau, Québec, J8X 2Z2, à titre de subvention afin de financer une partie de leur loyer.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1498 **SUBVENTION DE 400 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN - SECONDAIRE EN SPECTACLE - 23 FÉVRIER 2013 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTRÉUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à l'attention de madame Kathleen Cryans, 580, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2, à titre de subvention pour la participation de l'école à Secondaire en spectacle le 23 février 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1499 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2012-2013 DU CLUB DE HOCKEY LES DRAVEURS DE GATINEAU, PEE-WEE C - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités de la saison 2012-2013 du club de hockey Les Drapeurs de Gatineau, Pee-Wee C.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1500 **SUBVENTION DE 500 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER POUR UNE ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 10 NOVEMBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à la Société canadienne du cancer, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1V4, à titre de subvention pour une activité bénéfique le 10 novembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1501 **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LA BONNE HUMEUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club de l'Âge d'Or de la Bonne Humeur, à l'attention de monsieur Paul Renaud, président, 123, rue du Trois-Moulins, Gatineau, Québec, J8M 1X8, à titre de subvention pour leurs activités 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	500 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1502 **SUBVENTION DE 30 000 \$ - ASSOCIATION RÉCRÉATIVE LES JARDINS DU CHÂTEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 30 000 \$ à l'ordre de l'Association récréative Les Jardins du Château, à l'attention de monsieur Joël Marier, président, 16, rue des Capucines, Gatineau, Québec, J9A 1S7, à titre de subvention pour compléter la rénovation du portail historique situé sur le boulevard Saint-Raymond.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	30 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds a été effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79934-692	30 000 \$		Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79934-972		30 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1503 **PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER LUC ANGERS À UNE RENCONTRE ENTRE LES GRANDES VILLES EN DÉMARCHE MADA, LE SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS ET CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE - 13 NOVEMBRE 2012 - 595,53 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Luc Angers à participer à une rencontre entre les grands villes en démarche MADA, le secrétariat aux aînés et Carrefour action municipale famille le 13 novembre 2012 à Drummondville.

Le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses reliées à ce déplacement jusqu'à concurrence de 595,53 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-31086	569,63 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	25,90 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1504 **SUBVENTION DE 125 \$ - ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER - 26 OCTOBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque à l'ordre de la Fondation québécoise du cancer, 555, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de subvention pour une activité de levée de fonds le 26 octobre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	125 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1505 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2012-2013 DU CLUB DE HOCKEY LES PATRIOTES DE GATINEAU, MIDGET B - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités de la saison 2012-2013 du club de hockey Les Patriotes de Gatineau, Midget B.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	150 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1506 **AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - 19 AU 21 OCTOBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Tremblay à se rendre à Toronto dans le cadre du projet Destination Gatineau, et ce, du 19 au 21 octobre 2012.

Le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses encourues selon la procédure établie sur présentation de pièces justificatives, et ce, jusqu'à concurrence de 1 100 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32332	1 100 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 15 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1507 **SUBVENTION DE 1 100 \$ - VISION CENTRE-VILLE GATINEAU - ACTIVITÉ « LA NUIT FOLLE DU VIEUX-HULL » - 24 OCTOBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 100 \$ à l'ordre de Vision centre-ville Gatineau, 4, rue Taschereau, bureau 500, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, à titre de subvention pour l'activité « La nuit folle du Vieux-Hull » le 24 octobre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond–Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1508 **SUBVENTION DE 350 \$ - CLUB OPTIMISTE AYLNER - 40^E ANNIVERSAIRE - CAHIER SPÉCIAL - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLNER - STEFAN PSENAK**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Club optimiste Aylner, à l'attention de monsieur Marcel Rainville, 2-650, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Z 2M1, à titre de subvention pour la production du cahier spécial soulignant le 40^e anniversaire de fondation de l'organisme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	350 \$	Stefan Psenak - D'Aylner - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1509 **PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ÉRIC LAURIN AU POSTE DE CONTREMAÎTRE - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS ET DIVISION DE LA VOIRIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas et à la Division de la voirie du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-018 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Éric Laurin au poste de contremaître à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas et à la Division de la voirie du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-018 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du responsable de la Division des parcs, des espaces verts et des arénas pour les secteurs de Hull et d'Aylner en période estivale et du responsable de la Division de la voirie, secteurs de Hull et d'Aylner en période hivernale.

Le salaire de monsieur Éric Laurin sera celui de la classe 2, 3^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Étant donné que monsieur Éric Laurin occupe un poste de contremaître de façon intérimaire depuis trois mois, sa période d'essai sera de neuf mois. La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que sa période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Éric Laurin sera assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-30110-115 – Service des travaux publics – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1510

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LOUIS CHABOT AU POSTE DE CHEF DE DIVISION - URBANISME - SECTEUR DE HULL - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de chef de division - Urbanisme - Secteur de Hull, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Louis Chabot au poste de chef de division - Urbanisme - Secteur de Hull (poste numéro UDD-CAD-024 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du directeur adjoint - Développement.

Monsieur Louis Chabot est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Louis Chabot sera celui de la classe 6, échelon 5 de la politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Louis Chabot est assujéti à une période d'essai de douze mois. La date d'entrée en fonction de Monsieur Chabot sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service de l'urbanisme et du développement durable en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-61220-115 – Hull – Permis et gestion du développement.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 octobre 2012.

Adoptée

CE-2012-1511

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARTIN MONTPETIT ST-JACQUES AU POSTE DE CONTREMAÎTRE - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS ET DE LA DIVISION DE LA VOIRIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à pourvoir un poste de contremaître à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas au Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-082 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Martin Montpetit St-Jacques au poste de contremaître à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas au Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-082 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du responsable de la Division des parcs, des espaces verts et des arénas en période estivale pour le secteur Est et du responsable de la Division de la voirie, secteur Est en période hivernale.

Le salaire de monsieur Martin Montpetit St-Jacques sera celui de la classe 2, 1^{er} échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Martin Montpetit St-Jacques sera assujetti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Martin Montpetit St-Jacques sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Il bénéficiera de trois semaines de vacances annuelles.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-30110-115 – Service des travaux publics – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 octobre 2012.

Adoptée

Le comité exécutif est suspendu.

Reprise du comité exécutif.

CE-2012-1512 FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION - EMPLOYÉ 111978

CONSIDÉRANT QUE le Service de police engageait temporairement l'employé 111978 le 7 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 111978 devait se soumettre, à titre de policier temporaire, à une période de probation de 956 heures effectivement travaillées;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 111978 n'a pas réussi sa période de probation à la satisfaction de la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de mettre un terme à la période de probation de l'employé 111978.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c ANDRÉE LOYER
Greffier adjoint et secrétaire adjoint
Comité exécutif